Les psychotropes à l’ordre du jour à Khouribga

Abderrahim DERRAJI - 2019-07-01 06:05:20 - Vu sur pharmacie.ma

Lors de la Journée pharmaceutique qui a eu lieu à Khouribga le samedi dernier, les pharmaciens ont pu assister à une table ronde animée par le Pr Driss Moussaoui, les présidents des Conseils régionaux des pharmaciens d’officine Mme Sâadia Moutaouakil et M. Badre Merzak et Me Nourreddine Karam et Me Abdelkader Izabi. Cette table ronde qui a eu pour thème "Le pharmacien et les psychotropes : usage, mésusage et réglementation" a permis de mettre en avant les difficultés que rencontrent les pharmaciens avec les psychotropes et le climat de suspicion qui accompagne de plus en plus la dispensation de ces médicaments essentiels. Le Pr Moussaoui a comme d’habitude fait une présentation axée sur l’intérêt du patient. Il a aussi fait une mise au point par rapport à certains a priori et certains termes utilisés à tort pour qualifier ces médicaments. Il a également rappelé que le mésusage de ces produits reste rare et les malades disposant d’une ordonnance en bonne et due forme ne doivent en aucun cas essuyer des refus de la part des pharmaciens. En faisant de la sorte, on met le malade et son entourage en péril. Les présidents des Conseils régionaux ont rappelé qu’il est anormal que ces affaires soient jugées au pénal, alors qu’en réalité, il s’agit de fautes professionnelles qui devraient être juges en tant que telles.

Mme Moutaouakil estime qu’il est nécessaire d’organiser des ateliers avec les procureurs pour qu’ils soient informés des spécificités de la dispensation des psychotropes. Elle a également insisté sur la nécessité d’adopter l’ordonnance sécurisée, car il devient quasi impossible de détecter certaines fausses ordonnances. Me Nourreddine Karam et Me Abdelkader Izabi ont rappelé les dispositions légales et ont insisté sur la nécessité de respecter les lois en vigueur en attendant qu’elles soient actualisées. Dr Tariq Raqi, président du Syndicat de Khouribga, a clôturé cette table ronde en exhortant les différents intervenants à œuvrer pour mettre en place une commission incluant tous les intervenants pour étudier les solutions à envisager pour sécuriser la dispensation des psychotropes.